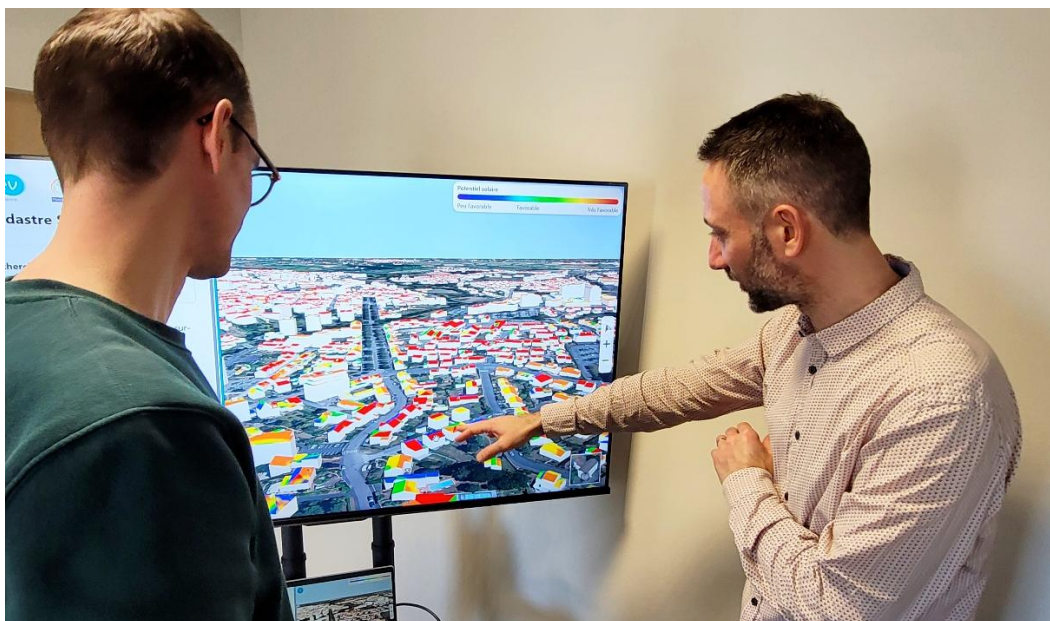


#ÉNERGIES RENOUVELABLES #SOLAIRE #TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le SYDEV met à disposition le cadastre solaire : un outil d'aide à la décision pour solariser les bâtiments en Vendée

Ce nouveau service gratuit est progressivement mis à disposition des Vendéens dans les espaces conseil France Rénov' (guichets de l'habitat) des communautés de communes et d'agglomérations

Les panneaux photovoltaïques se déploient sur les toits des maisons, des parkings et même des entreprises. Installer des panneaux photovoltaïques : est-ce rentable ? Quelles sont les étapes avant de solariser sa toiture ? Le sujet suscite à la fois enthousiasme et questionnement notamment face aux nombreuses sollicitations et informations que peuvent recevoir les Vendéens. Pour accompagner les territoires sur ces questions, le SYDEV, syndicat départemental d'énergie d'équipement de la Vendée, met à disposition des communautés de communes et d'agglomération un cadastre solaire. Véritable outil d'aide à la décision, il évalue avec précision le potentiel d'une installation.



Le cadastre solaire est un outil numérique commandé par le SYDEV et développé par Géo Vendée s'appuyant sur le jumeau numérique du territoire - ©SYDEV

Solariser une toiture : est-ce pertinent ?

Face à un contexte environnemental imposant d'adapter les modes de production et de consommation d'énergie et un marché des énergies de plus en plus instable, l'énergie solaire présente de nombreux avantages. C'est une énergie disponible partout et inépuisable, renouvelable, décarbonée, permettant de diminuer la dépendance énergétique et réduire la

facture. En complément des travaux de performance énergétique, elle constitue une solution durable permettant de couvrir une partie des factures d'électricité.

Le solaire photovoltaïque est le deuxième gisement d'énergies renouvelables en Vendée avec un potentiel de production de 4 TWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 800 000 foyers, derrière l'éolien qui lui a un potentiel de 6 TWh/an. Cette production peut être avantageusement valorisée pour son propre usage ou localement en autoconsommation et le surplus injecté sur le réseau électrique.

Cependant, il s'agit d'un potentiel diffus, difficile à capter sans outil de diagnostic, d'accompagnement et d'évaluation. Le dimensionnement d'une centrale photovoltaïque doit être déterminé en fonction de plusieurs facteurs (orientation et inclinaison du toit, solidité de la charpente, technologie des panneaux, profil de consommation du foyer, etc.). Une étude personnalisée, neutre et indépendante est donc indispensable. C'est pour cela que le SYDEV a travaillé à la création d'un outil numérique pour réaliser des études de potentiel : le cadastre solaire.

Qu'est-ce que le cadastre solaire ?

Le cadastre solaire s'appuie sur le jumeau numérique, un projet mutualisé porté par des collectivités vendéennes, dont le SYDEV et réalisé par Géo Vendée.

Le jumeau numérique est une modélisation 3D des territoires vendéens représentant fidèlement toutes les élévations, végétations et bâtiments. La couche applicative du cadastre solaire permet le calcul de l'irradiation solaire de l'ensemble des sols et toitures de la Vendée en prenant en considération leur configuration (pente, exposition, surface utile pour l'installation de panneaux photovoltaïques etc...). Le SYDEV a ensuite commandé la réalisation d'une application à Géo Vendée prenant en compte les résultats de l'irradiation solaire, les surfaces utiles mais également les typologies de projet (exemple : autoconsommation).

Ce cadastre solaire est la première application déployée par Géo Vendée pour le compte du SYDEV dans le cadre du projet Vendée Territoire connecté (VTC) porté par Vendée Numérique.

Cet outil d'aide à la décision aura progressivement plusieurs applications.

La première est la réalisation d'études photovoltaïques pour les particuliers dès le premier trimestre 2026. Les Vendéens pourront ainsi bénéficier d'une étude de potentiel, de conseils techniques (notamment pour bien choisir son artisan), d'informations sur les aides disponibles et les démarches administratives à effectuer dans le cadre de leur projet.

Cet accompagnement étant opéré par des services publics, les communautés de communes et d'agglomérations, garantit une information fiable et au plus juste.

Dès 2026, le SYDEV, utilisera cet outil pour renforcer son accompagnement auprès des communes et intercommunalités vendéennes bénéficiant du jumeau numérique pour les études de potentiels d'autoconsommation collective dans les bâtiments publics.

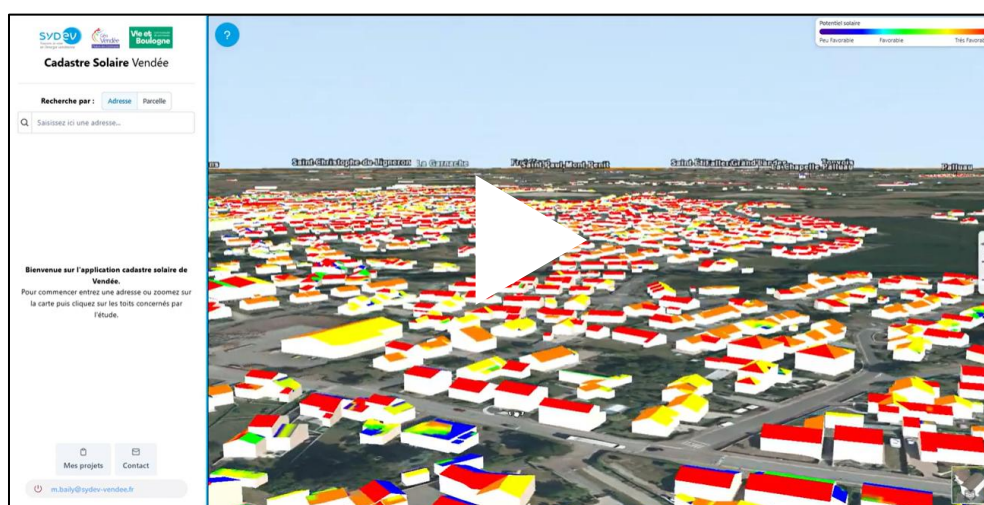
Enfin, cet outil servira également au SYDEV et aux communautés de communes et d'agglomérations dans le cadre de la mise à jour des plans climat air énergie territoriaux (PCAET), notamment la définition des objectifs de production d'énergie solaire.

Comment les Vendéens peuvent bénéficier de ce nouveau service ?

La première application dédiée à l'étude de potentiel photovoltaïque pour les particuliers est accessible gratuitement aux Vendéens, sans conditions de ressources dans les espaces conseil France Renov' (guichets de l'habitat) des communautés de communes et d'agglomérations. Pour en bénéficier les Vendéens peuvent dès maintenant prendre rendez-vous.

Trouver l'espace conseil France Renov' près de chez soi :
<https://france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller>

Découvrir le cadastre solaire en vidéo



©SYDEV

À propos du SYDEV

Le SYDEV est le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement de la Vendée auquel adhèrent toutes les communes et intercommunalités vendéennes. Il est le garant du service public de la distribution des énergies en Vendée. Acteur de la transition énergétique du territoire, il accompagne ses adhérents sur tous les sujets liés à l'énergie : distribution d'électricité et de gaz, éclairage public, efficacité énergétique et mobilité durable. Il investit dans la production d'énergies renouvelables et la distribution de carburants alternatifs à travers sa SEM Vendée Énergie. Le SYDEV est également impliqué dans le très haut débit et les territoires connectés avec le Conseil départemental de la Vendée via le GIP Vendée Numérique et dans la gestion de donnée territoriale avec le GIP Géo Vendée.